Copyright Micro-Certif – CITICA - 2026



Référent G.E.P.P.

Passeport de compétences

CRITICITE
Importante

DOMAINE
Ressources humaines

SECTEUR
F.P.T.

PRESENTION DU BADGE

Passeport de compétences « Référent sur la Gestion des Emplois et Parcours Professionnels (GEPP) » dans une collectivité. Le référent GEPP analyse les évolutions des métiers, des organisations et des besoins en compétences afin d'anticiper les transformations de la collectivité. Il accompagne les services dans l'identification des compétences stratégiques, la gestion des mobilités, la transmission des savoirs et l'adaptation des effectifs aux enjeux futurs. Ce rôle contribue à sécuriser la continuité du service public, à prévenir les tensions de recrutement et à accompagner les transitions organisationnelles, numériques et réglementaires. Le référent GEPP travaille en lien avec la direction, les ressources humaines et les responsables de services pour construire une vision prospective des emplois et des compétences territoriales.

Ce badge reconnaît la capacité d'un agent à :

- ❑ Analyser des compétences et des besoins futurs,
- ❑ Gérer des métiers en tension,
- ❑ Accompagner des évolutions professionnelles.

PREUVES ATTENDUES

- ✓ Réalisation d'une cartographie des métiers et compétences de la collectivité
- ✓ Élaboration ou mise à jour d'un plan GEPP ou d'un plan de développement des compétences
- ✓ Analyse des besoins futurs en emplois liés aux évolutions réglementaires.
- ✓ Mise en place d'outils de suivi des compétences et des mobilités internes
- ✓ Animation d'ateliers ou réunions RH sur l'évolution des métiers
- ✓ Production de tableaux de bord RH ou d'indicateurs prospectifs
- ✓ Participation à des recrutements stratégiques ou plans de succession
- ✓ Coordination avec les responsables de services pour anticiper les besoins en compétences
- ✓ Contribution à des dispositifs de formation, reconversion ou montée en compétences
- ✓ Témoignages ou endossements de managers attestant du rôle de coordination GEPP